



Le Prunaysien



Un arbre, un enfant



Bien-être



Chasse aux œufs



Fête du village



Fête du village



Aeriance



Vœux du Conseil

Sommaire

Pages

- 04 Cérémonie des vœux
- 04 Un arbre, une naissance
- 05 Pâques
- 05 Cérémonie du 8 Mai
- 06-07 Rencontre avec le bien-être
- 08 Test à la fumée
- 09 Muguet du 1er Mai
- 09 TàD, Transport à la demande
- 10 Entraide
- 10 Recensement
- 10 Journée du Patrimoine
- 10 Intramuros
- 10 Travaux
- 11 Le tri
- 11 Récupérateur d'eau de pluie
- 12-13 Actualités à l'école
- 14-15 Notre dossier : Aeriance
 - 15 Différents dysfonctionnements sur les réseaux
 - 16 Fête du village
 - 17 Vie dans notre village
 - 17 Pharmacie de garde
 - 18 Pollution lumineuse
 - 19 La Recyclerie du Gatinais
 - 20 Recette
 - 20 Agenda
 - 20 Carnet



Congrégation des Filles de la Croix, dites sœurs de Saint-André

Une maison conventuelle, succursale de Prunay sur Essonne, fut créée au milieu du XIXe siècle par l'acquisition d'un bâtiment au sieur Hadouville, en date du 31 mai 1859, après autorisation de Napoléon III, «par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français».



Suivez l'actualité de votre ville au quotidien sur la page Facebook @PrunaysurEssonne et sur www.prunaysuressonne.fr

Numéros de vos élus en cas d'urgence :

Patrick Pagès Mr le Maire : 06 08 69 53 74
Marc Remondin 1^{er} adjoint : 06 81 01 50 51

Mairie de Prunay sur Essonne

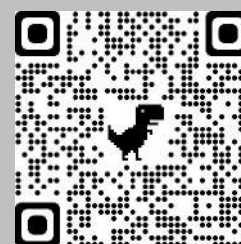
Tel : 01 64 99 52 17
Site : www.prunaysuressonne.fr
Mail : prunaysuressonne@orange.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 - Fermeture le mercredi
Sur rendez-vous le jeudi de 18h30 à 19h30

Directeur de la Publication : Patrick Pagès **Directeur de la Rédaction :** Ludovic Gervin
Comité de Rédaction : Patrick Pagès, Marc Remondin, Lorène Gourio, Virginie Couvillers, Evelyne Henry, Chantal Guizol, Ludovic Gervin



@PrunaysurEssonne



www.prunaysuressonne.fr

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Le premier semestre se termine; c'est le signe que les vacances bien méritées arrivent à grands pas, du moins pour ceux qui peuvent en profiter.

Différents travaux sont en cours, certains visibles, d'autres moins, pour que notre village prenne en compte les problématiques de transition écologique sans oublier l'entretien indispensable des infrastructures existantes. Malheureusement, les économies énergétiques prévues seront mises à mal suite à l'actualité et aux fluctuations des prix du gaz et de l'électricité.

Malgré tout, nous avons pu boucler le budget 2023 sans hausse du taux communal de la taxe foncière. Les compétences communales s'amenuisent et les marges de manœuvre sont minces, mais sachez que votre équipe municipale œuvre chaque jour afin que nous puissions rester un village rural à taille humaine. Les animations reprennent et je remercie très sincèrement les bénévoles qui œuvrent tous les jours afin d'offrir quelques moments d'échanges et de convivialité pour nous tous.

Je terminerais en vous souhaitant un bon été 2023, en souhaitant la bienvenue aux nouveaux Prunaysiens et nouvelles entreprises, en ayant toujours une pensée pour ceux qui sont dans la peine ou qui ont des problèmes de santé, et vous remercie par avance de prendre en compte la quiétude du village qui passe par le respect du voisin afin qu'il en soit de même réciproquement.

Votre Maire,

Patrick Pagès

Cérémonie des voeux

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population s'est déroulée le 6 janvier, après deux ans d'absence suite à la pandémie.

Mr le Maire a retracé les actions de 2021 et 2022 et surtout présenté les projets pour l'année 2023.

Cette soirée fut l'occasion de remercier les salariés de la commune. Lydie, qui après plus de 25 ans au service de notre village, vogue vers la vallée de l'école, dans la commune de Courances.

Après des remerciements appuyés, Monsieur le Maire a remis deux médailles du travail à Tiffany pour 10 ans et Thierry pour ses 30 ans d'activités à Prunay.



Un arbre, une naissance

Quoi de mieux pour symboliser une naissance que de planter un arbre, symbole de vie et de croissance ?

Le 21 janvier, Prunay a mis à l'honneur les naissances de ces deux dernières années. Les plantations ont eu lieu dans l'espace vert proche du cimetière.

Les familles de Kessy, Maëlle, Danaé, Maël, Keziah et Eliot ont planté, avec l'aide de Thierry plusieurs variétés d'arbres.

Une plaque portant le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant a ensuite été apposée sur chaque arbre.

Ils viennent s'ajouter à ceux déjà plantés depuis 2008.

44 à ce jour sont répartis dans Prunay : à l'aire de jeux, le long de la départementale et au verger des naissances.

Un café de l'amitié avec quelques gourmandises a ensuite été servi afin de prolonger ce moment de convivialité.



Pâques

Le samedi 15 avril, malgré une météo très incertaine, nos petits prunaysiens, panier en main, sont venus fêter le passage des cloches. Ils ont rapidement mené à bien leur chasse et se sont vus récompensés d'un sac rempli de chocolats.

Après la récolte, et même pendant pour les parents, tout le monde a partagé un café de l'amitié sous un barnum, à l'abri de la pluie.

Une matinée réussie pour la grande joie des petits... et des grands !



Cérémonie du 8 Mai

Lundi 8 Mai a eu lieu la 78e commémoration de la victoire du 8 Mai 1945.

Madame la Députée Nathalie da Conceicao Carvalho avait fait l'honneur d'être présente tout en étant accompagnée de Madame Patricia Bergdolt attachée parlementaire de la Sénatrice Madame Ract.Madoux et Madame la Conseillère Départementale Mme Pioffet.

Les Sapeurs-pompiers de Maise, la gendarmerie de Milly la forêt, les collégiens de la classe Défense du collège J.Rostand de Milly-la-Forêt accompagnés de leur proviseur Monsieur Olivier, les élus des communes voisines et les Prunaysiens petits et grands étaient aussi présents.

La municipalité tenait à remercier ces personnes pour leur présence lors de la cérémonie.

Il est important de perpétuer le souvenir de nos combattants morts pour la France.

Félicitations à l'UNC de Milly La forêt ainsi qu'au Souvenir Français pour la mobilisation qu'ils fédèrent à chaque cérémonie.



Rencontre avec le Bien-Etre

Les 25 & 26 Mars 2023

C'est dans la convivialité et la bonne humeur que s'est déroulé la « saison 2 » du Salon Bien-Etre.

La météo nous ayant relativement épargné, les exposants, les visiteurs ainsi que les bénévoles ont pu déjeuner à l'extérieur.

La soupe de cresson de Claude (Une AOP, Appellation Prunaysienne !!), la salade de lentilles de Gaby et les crêpes de Christophe ont fait l'unanimité.

Un grand merci à tous et à toutes qui se sont impliqués sans compter durant ce week-end.

L'Amicale Prunaysienne



Rencontre avec le Bien-Etre

Remerciements

A tous les exposants

A tous les donateurs

*Avec qui, sans leur participation
cette manifestation ne pouvait avoir lieu*

TPS Milly la forêt 91
Pierres du Bien Etre Savigny le Temple 77
Arom & Sens Milly la Forêt 91
Christelle TREMPONT Milly la Forêt 91
Ther'Harmonie Dannemois 91
Origin' Hair Maise 91
Origin' Style Maise 91 Art
Aulnay la Rivière 45
Laëtitia TONIOLO Malesherbes 45
L'Echoppe Enchantée Planchez 58
Ariane Les Cartes en Mains Combs la Ville 77
Calmattitude Boussy St Antoine 91
LR Health & Beauty Nangeville 45
Miel de Prunay 91
Jardin de Beauté By Sarah Maise 91
Bohdi Réflex Milly la Foret 91
Thibault COUTTE Etampes 91
A.C.B.E Bien-Etre Valpuiseaux 91
Saona Beauté Vayres s/Essonne 91
Au Rendez-Vous du Bien-Etre Maise 91
LB mode Erceville 45
Equiliovie Milly la Foret 91
Céline PONSINET Courances 91
B'elle & Bien Hameau de Bellesauve 45
Le Parc Naturel Régional du Gâtinais Milly la Forêt 91
L'Office du Tourisme Milly la Forêt 91
La Ferme d'Orsonville Villiers en Bière 77
La Savonnerie du Gâtinais La Ferté Alais 91
La Volaille Prunaysienne Prunay 91
La Boucherie du Limousin au Gâtinais Prunay 91
La Ferme de Noncervere Mesnil-Racoin 91
Le Pain des deux Vallées Boutigny s/Essonne 91
Le Délice Maissois Maise 91
L'Eveil du Bien-Etre Malesherbes 45
La Coquetterie Malesherbes 45
Les portes de l'immobilier Maise 91
Origin' Hair M Moigny s/Ecole 91
Origin' barber Maise 91
Crédit mutuel Malesherbes 45
Crédit agricole Maise 91

Test à la fumée

Recherche d'odeurs !

Les tests à la fumée ou au fumigène sont utilisés pour détecter les **défauts** au niveau des raccordements des réseaux d'évacuation. Cette technique est particulièrement efficace dans le cas de problèmes **d'odeurs** non localisables avec d'autres méthodes ou pour tester des réseaux derrière des coffrages.

On injecte de la fumée dans les canalisations avec un générateur de fumée.

La fumée ressort ainsi dans tous les interstices et endroits possibles pour mettre en évidence l'ensemble des points critiques et des zones endommagées.

Elle permet ainsi de :

- * Cibler les erreurs de **raccordements**
- * Localiser les **points de fuites d'air** et donc potentiellement d'odeurs

La fumée utilisée est sans risque pour la santé et dégage une odeur caractéristique qui se dissipe très rapidement.

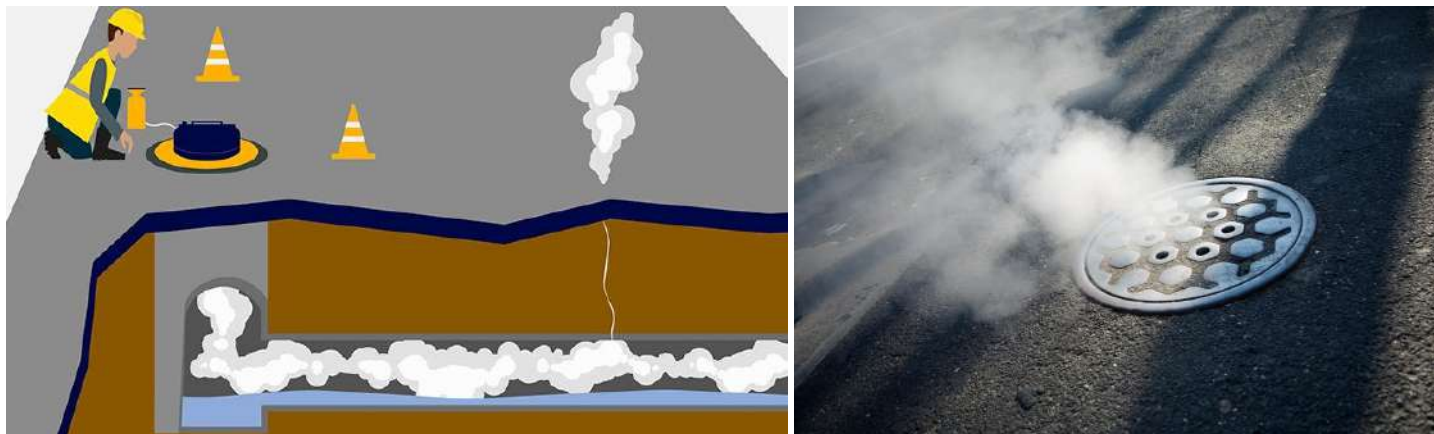
Contrôles de branchements !

Dans le cas de réception de travaux neufs ou de diagnostic des réseaux d'assainissement privés et publics, nous pouvons procéder à un contrôle des raccordements existants.

Celui-ci sera réalisé par l'injection de fumée dans le réseau d'assainissement Eaux Usées ou Eaux pluviales afin de :

- * Localiser les éventuels mélanges d'eaux usées avec les eaux pluviales
- * Localiser des **raccordements inappropriés**
- * Cibler les erreurs de raccordements

Si nécessaire, une inspection vidéo sera réalisée afin de déterminer l'origine et la localisation précise des malfaçons.



Ça fume dans les tuyaux !

Peut-être, que certains Prunaysiens ont eu quelques frayeurs le 27 et 28 avril, de voir de la fumée (inoffensive) sortir par une bouche d'égout dans leur cour ou dans la rue !!

A ces dates, l'entreprise SUEZ, a procédé à un contrôle des branchements des habitations sur le réseau d'eaux usées (EU).

La quasi-totalité des logements prunaysiens étant raccordés au « tout à l'égout », ce contrôle a permis d'identifier si des eaux pluviales de quelques maisons ne se retrouvaient pas dans le réseau d'EU.

En effet l'usine de traitement de nos EU n'est pas dimensionnée pour traiter un afflux soudain et important d'eau, comme lors d'un orage par exemple.

A Prunay comme dans beaucoup de communes rurales, il n'existe pas de réseau de collecte d'eaux pluviales. C'est pour cela que depuis de nombreuses années, chaque nouvelle construction est tenue de gérer sur son propre terrain les eaux de pluies à l'aide d'un puisard, d'un système d'épandage ou encore mieux, avec des cuves de récupération.

Muguet du 1er Mai



« Offrir Ce Brin De Muguet
C'est Offrir Avec Son Cœur
De La Joie Et Du Bonheur
En Ce Premier Mai »



TàD / Transport à la Demande

Le transport à la demande TàD est un service d'Ile de France Mobilité fonctionnant avec votre titre de transport (forfait navigo, etc)

Comment réserver ?

Sur la plateforme d'Ile de France mobilités dédiée au transport à la demande sur laquelle vous pouvez:

- * Créer votre compte
- * Réserver votre trajet Jusqu'à 30j avant le jour de mon trajet et au moins une heure à l'avance
- * Suivre votre TàD en temps réel
- * Évaluer votre trajet

Rendez-vous sur :

- * AppliTàD sur Android ou Apple et sur **Intramuros**
- * Tad.idfmobilites.fr
- * 0970809663 du lundi au vendredi de 9h à 18h (appel gratuit)

BUS TàD EXCLUSIVEMENT SUR RÉSERVATION

DU LUNDI AU VENDREDI de 6h30 à 20h30, ET LE SAMEDI de 6h30 à 19h30.

Appli TàD Île-de-France Mobilités | tad.idfmobilites.fr | 09 70 80 96 63 Du lundi au vendredi De 9h à 18h

Heures de pointe du lundi au vendredi

Du lundi au vendredi:
Le matin : 6h30 à 9h30 | Le soir : 17h à 19h30

Points d'arrêt de prise en charge le matin | Points d'arrêt de prise en charge le soir

Heures creuses du lundi au samedi

Du lundi au vendredi:
La journée : 9h30 à 17h | Le soir : 19h30 à 20h30
Le samedi:
La journée : 6h30 à 19h30

Communes de prise en charge | Point d'arrêt de prise en charge

Toutes les 30 minutes

en correspondance avec 1 RER sur 2 en gare de Maisse (RER D)

De 6h30 à 9h30 | De 17h à 19h30

Prise en charge possible aux points d'arrêt situés dans les communes de :

- Milly-la-Forêt Centre (arrêt Colombier)
- Milly-la-Forêt St-Jacques
- Milly-la-Forêt Cimadène
- Milly ZAC du Chêne
- Gare de Maisse RER D
- Oncy Grande Rue
- Milly-la-Forêt Centre (arrêt Colombier)
- Milly ZAC du Chêne
- Gare de Maisse RER D
- Gare de Boulogny RER D

Prise en charge possible aux points d'arrêt situés dans les communes de :

- Boulogny-sur-Essonne
- Courances
- Courmoulin-sur-Essonne
- Darmemois
- Maixas
- Milly-la-Forêt
- Moigny-sur-Ecole
- Wandeville
- Oncy-sur-Ecole
- Saisy-sur-Ecole
- Yvielles

Cependant, certaines réservations rencontrent quelques embûches (horaires non respectés, annulation de dernières minutes,...).

Si vous avez rencontré un incident quel qu'il soit, merci de le remonter à notre mairie à l'adresse mail prunay-suresonne@orange.fr.

Entraide

Suite aux problématiques de structure du Gymnase de Maise, celui-ci a dû être fermé pour cause de sécurité.

L'association FIT'Z Maise a donc été accueillie quelques semaines dans la salle polyvalente afin que les adhérents puissent continuer leur pratique sportive.



Recensement

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France.

L'Insee fournit des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques :

- * répartition par sexe et âge
- * professions
- * conditions de logement
- * modes de transport
- * déplacement domicile-travail, etc..

Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Pour notre commune (moins de 10000 habitants) ce recensement a lieu tous les cinq ans, et les résultats seront connus à la fin de l'année.

Journée du Patrimoine

A l'occasion des journées du patrimoine qui auront lieu le week-end du 16 et 17 septembre 2023, Prunay a décidé d'ouvrir son église et d'y installer une exposition de photographies anciennes du village le dimanche.

Pour ce faire, nous aurons besoin de volontaires pour assurer des permanences à l'église.



Intramuros

L'application intramuros disponible sur vos smartphones vous permet d'avoir toutes les informations Communales (animation, travaux, vie du village..) et urgentes (coupure eau, énergie..).

Il suffit de régler les notifications dans la partie services, et vous serez notifiés, comme n'importe quel applicatif de votre téléphone. Ensuite, dans la partie agenda, vous découvrirez ce qui se passe à Prunay et des informations complémentaires lors d'incidents sur les réseaux.

Travaux

Nous avons engagé les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Actuellement, la salle polyvalente est indisponible car la réfection de l'isolation et du système de chauffage sont en cours.



Le tri !!!!!

À partir du 1er janvier 2024, le tri des bio déchets à la source sera obligatoire.

Les bio déchets représentent 30 % du contenu de la poubelle des Français, mais de quoi parle-t-on ?

Par « bio déchets » on entend tous les produits biodégradables, c'est-à-dire pouvant être décomposés naturellement par des micro-organismes vivants ; et par « à la source », on entend un tri directement effectué chez les ménages, dans les restaurants, les cantines, les entreprises, les parcs et les jardins.

Si les gros producteurs (entreprises d'espaces verts, de la grande distribution, industries agroalimentaires, cantines, restaurants, marchés...) ont pour obligation de trier et faire valoriser leurs bio déchets depuis le 1^{er} janvier 2012, en 2024 ce sera à l'ensemble de la population de respecter la loi de février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire.

A Prunay la grande majorité des habitants sont équipés de composteurs individuels, certains d'entre nous n'ont pas la possibilité d'en disposer. Aussi, il est prévu, pour ces derniers d'avoir recours à des sacs dédiés, de couleur verte, qui seront mis directement dans le bac d'ordures ménagères (couvercle bordeaux) et ramassés en même temps que ce dernier.

Le tri de ces sacs se fera à l'usine de traitement des OM et ils serviront à produire du méthane lui-même injecté dans le réseau de gaz de chauffage collectif d'Evry.



Récupérateur d'eau de pluie

Une aide régionale pour installer votre récupérateur d'eau de pluie

Utiliser l'eau de pluie pour arroser son jardin présente des avantages économiques et environnementaux.

Afin de favoriser l'usage de l'eau à la source, la Région aide les particuliers à installer des récupérateurs d'eau de pluie enterrés, aériens ou en sous-sol pour un usage sanitaire et/ou l'arrosage des jardins.

Seuls les équipements suivants, achetés neufs, sont éligibles à la subvention :

- * Cuves enterrées d'un volume de récupération de 5 m³ minimum,
- * Récupérateurs aériens ou réservoirs souples d'un volume de récupération de 3 m³ minimum.



<https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites>
(notez « récupérateurs » dans la barre de recherche du site)

Actualités à l'école

Ce deuxième semestre a été riche pour les élèves de Prunay.

Ces petits journalistes en herbe, à travers leur texte, partagent avec vous leurs découvertes et expériences.



Concert

Les élèves de CP et de CE 1 ont pris le car pour aller au concert. On a attendu 5 ou 6 minutes quand ça a commencé, on s'est assis et on a applaudi très fort. Au début, il y avait Alain, la fille de la forêt. Un matin, les parents d'Alain la barissent de sa maison et la mettent dans une tour. Et il y avait Tubulus, l'extra-terrestre, avec sa soucoupe volante. Tubulus délivre des infos. On est sorti avec un souvenir. On est rentré en car et on est rentré en classe.

Léo, Merveil, Axelle, Florian, Kimberly, Emilie

fabriquer des nichoirs

À l'école de Brunay, il y avait une intervenante qui est spécialiste des oiseaux cavernicoles qui s'appelle Karine Zanetta. Elle nous a aussi expliqué que certains oiseaux ^{vivants} dans les arbres et d'autres vivent sous les toits des maisons, et encore d'autres dans les bois. On a fabriqué des nichoirs. On les a peints, on les a assemblés pour les oiseaux et les coller et pour finir on a mis de l'huile de lin.

Léa, Lora, Rose, Benjamin, Lora, Eliana



Les insectes

On est allé dans la forêt au cimetière de Brunay. On avait des fiches pour dessiner les insectes. On avait des boîtes avec un bouchon au bœuf et on a mis les insectes qu'on a pris : un scarabée, une araignée et des fourmis. Et il y avait aussi une dame qui nous a aidés et la dame s'appelait Karine Zanetta. C'était super.
Callie, Enzo, Aloï, Zoé, Sacha, Melwan



des deux lapins de la ferme pédagogique

La ferme pédagogique de la Port-Blais nous a prêtés deux lapins. Les lapins mangent : pommes, salades, carottes et fèves, pissenlit et un petit peu de paille. Ils s'appellent Ducent et Pompon et ils mangent la même chose. On a changé leur cage, tous les jours, du mois d'octobre au mois d'avril. Florian a prêté sa cage et la cage de la maîtresse Sabine et on a voulu leur faire faire des bébés mais ça n'a pas marché. C'était bien !
Axelle, Léa, Enzo, Lora, Livia, Paul

Merci aux enfants pour leurs impressions

Notre dossier : Aeriance

Découvrez le monde passionnant de l'aviation ultra légère avec le paramoteur

Fabrice Breuzard, double champion du monde, propose des expériences aériennes uniques

Le site de La Roche à la Gueuse sur la Commune de Prunay sur Essonne est le théâtre de vols fascinants, où s'élèvent des paramoteurs, ces curieux oiseaux issus de la contraction de parapentes motorisés. C'est dans ce contexte que l'entreprise dynamique Aeriance évolue, offrant aux amateurs de vol et d'aventures une expérience inégalée dans le domaine de l'aviation légère.

Fabrice Breuzard, pilote et instructeur de paramoteur et de drone, est le responsable de cette structure passionnante.

Pilote depuis 20 ans aux commandes d'avions ULM, il a découvert il y a 14 ans la liberté et les sensations incroyables procurées par le paramoteur, faisant naître ainsi sa passion pour cette discipline.



En 2018, il a fondé Aeriance, entreprise qui est devenue aujourd'hui une référence dans son secteur.

Non seulement Fabrice pratique cette activité dans des compétitions nationales et internationales, mais il est également double champion du monde.

En 2016, il a remporté le titre avec sa femme Christelle comme navigatrice, et plus récemment en 2022, accompagné de sa fille Oriane.

Les épreuves de ces compétitions se déclinent en trois catégories : la navigation à la carte, l'utilisation de la boussole et du chronomètre, l'économie d'énergie et la maniabilité.

Si la formation de pilotes constitue l'activité principale d'Aeriance, l'entreprise propose également des baptêmes de l'air pour permettre à chacun de découvrir les merveilles de la région environnante, parsemée de magnifiques châteaux.

En plus des formations initiales, Aeriance dispense des perfectionnements, des qualifications spécifiques et des préparations aux compétitions.

Cependant, ce que l'on connaît peut-être moins d'Aeriance, c'est son engagement énergique dans la formation professionnelle.

En effet, l'entreprise propose des programmes de formation pour devenir télépilote (pilote de drone) ou instructeur de paramoteur.

Et cet été, Fabrice Breuzard introduit une nouvelle expérience aérienne : les vols en montgolfière.

Vous aurez ainsi l'opportunité de vivre une expérience magique, suspendu dans le ciel.

Les montgolfières décolleront de la base et se laisseront porter par les vents, offrant aux passagers la possibilité de survoler des paysages magnifiques et d'admirer les environs depuis les airs.

N'oubliez pas d'emporter votre appareil photo pour capturer ces moments inoubliables !

Si vous souhaitez partager un bout de ciel avec Aeriance, n'hésitez pas à les contacter :

Responsable : Fabrice Breuzard
Téléphone : 0687782364
Site web : www.aeriance.fr

AERIANCE



Photos Aériance

De magnifiques paysages ... vu d'en haut

Différents dysfonctionnements sur les réseaux

Notre commune est alimentée en Electricité par la Sté ENEDIS.

Lorsqu'une coupure d'alimentation arrive, en fonction de la météo ou d'un accident, nous avons des difficultés à être informés de la durée de l'incident et du délai probable de réparation.

Afin de pouvoir être informés, vous pouvez accéder au service "Enedis à mes côtés" gratuit, disponible et téléchargeable sur vos smartphones.

Les causes des dernières coupures d'électricité ont été dues à des branches et arbres qui sont tombés sur les lignes aériennes.

Les deux problèmes sont survenus à quelques heures d'intervalle, le même jour et à quelques centaines de mètres.

Un autre réseau a subi des dysfonctionnements. C'est celui de l'alimentation en eau.

Comme tous les réseaux, celui qui alimente notre commune est vétuste et le niveau de rendement est proche de la moyenne nationale.

De ce fait, le délégataire qui gère ce réseau installe des matériels afin de cibler au mieux les lieux où se situeraient les fuites.

Pour cela, il doit baisser la pression ou bien couper momentanément l'alimentation.

A la reprise, quelques précautions doivent être observées afin d'éviter des « coup de bélier » qui pourraient occasionner des problèmes pour les installations et les canalisations.

D'autre part, il est pertinent de dévisser les embouts filtres aux extrémités des robinets pour enlever les quelques impuretés survenant lors de ce type de travaux.

Lors du dernier événement, l'eau avait une couleur blanchâtre voir plâtreuse.

Ceci était dû à des micro bulles d'air dans l'eau.

L'eau blanchâtre versée dans un verre d'eau devenait limpide après 5 mn sans aucune intervention.



Fête du village

Cette année encore, la fête du village a attiré de nombreux visiteurs qui se sont réjouis de l'ambiance de convivialité et de bonne humeur qui a marqué cette édition 2023.

Le samedi soir, après la sangria offerte aux Prunaysiens, et une restauration rapide, petits et grands se sont retrouvés autour du feu de la St Jean.

La tombola «100 % gagnante » ainsi que les jeux pour les enfants ont fait de nombreux heureux et ce, grâce à la générosité des entreprises partenaires qui nous ont permis d'offrir de très beaux lots (1 vélo électrique, des bons d'achat de 10 à 100€, des cartes cadeaux de 10 à 50€, 1 salon de jardin, des entrées gratuites au zoo de Beauval et Atout-Branches, des bons découverte pour des vols en planeur, avion, ULM...etc), merci à eux.

Une démonstration de Capoeira, a été chaudement applaudie, sous un soleil de plomb, qui a largement été présent durant le week-end.

Un grand merci à nos institutrices, Mme Disson et Mme Blangeot, qui se sont associé à l'évènement avec leurs « élèves chanteurs » pour ce moment plein d'émotions. Après la prestation des enfants, nous avons dit au revoir à notre directrice de l'école, Mme Disson, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Un grand merci aux bénévoles de l'Amicale Prunaysienne sans qui tout cela ne serait pas possible, ainsi qu'à Thierry, pour l'avant et l'après



L'Amicale Prunaysienne remercie les entreprises suivantes, sans qui il nous aurait été impossible de proposer notre tombola géante 100% gagnante:

- La Boucherie du Limousin au Gatinais
- Travaux Publics de Soisy
- Brico marche Milly-la-Forêt
- Weldom Milly-la-Forêt
- Le Musée du Train
- Miel de Prunay / Mr Porte
- Intermarché Itteville
- Déco Garden
- La Halle du Chocolat
- La Beauté au Natur'Elle
- Créa Bois 91
- S E S A M E
- Comptoir des vignes
- Aériance paramoteur
- Passiflore
- Zoo parc de Beauval
- Atout branche
- MR Bricolage
- Shana Photo Edition
- La Volaille Prunaysienne
- Sté Roy
- Gatichanvre
- ACF Concept
- Leclerc Malesherbes
- FPV
- Le Délice Maissois
- L'Atelier des Chênes
- Orange
- Le Parc National du Gatinais
- Ste STOLA
- Musée Jean Salis



Vie dans notre village



Beaucoup de prunaysiens sont propriétaires de chiens et une grande majorité gèrent bien leur animal.

Mais lorsque ces animaux aboient constamment, il est évident que cela crée un trouble insupportable. Merci aux responsables de ces animaux de lancer les actions nécessaires afin que ces problématiques s'arrêtent. De plus, lors de promenade, votre chien doit être tenu en laisse.

Il est aussi rappelé que les feux sont interdits.

Ces rappels ne sont pas totalement suivis et quelquefois en connaissance de cause, et dans ce cas, aucune indulgence n'aura lieu en cas de verbalisation.



L'été arrivant, les jardins seront plus utilisés et les moments de détente et de convivialité plus nombreux qu'à la saison hivernale.

Pensez à vos voisins lorsque vous écoutez de la musique, que vous profitez de votre piscine, ou bien lorsque que vous partagez un apéritif ou un repas à l'extérieur...

Le stationnement sur la voie publique est régi par une réglementation.

Il arrive quelquefois, que certains ne respectent pas le code de la route, et que cela occasionne des gênes pour les autres automobilistes, riverains ou conducteurs de véhicules importants (agriculteurs, chauffeurs de car).



Du non-respect de ces points, la Gendarmerie a été sensibilisée et effectuera des contrôles réguliers.



L'utilisation des engins thermiques pour réaliser l'entretien de vos propriétés est autorisé aux heures habituelles et raisonnables.

Le dimanche après-midi et les heures de repas sont à proscrire.

Tous ces rappels n'ont qu'un but, le bien-être de tous.

Malheureusement, ces incivilités lorsqu'elles interviennent trop souvent sont suivies de décisions coercitives qui génèrent de l'incompréhension pour ceux qui sont respectueux et qui, pour un seul écart, sont verbalisés.

Alors, si nous voulons continuer à vivre sereinement, puisque nous avons choisi ce mode de vie, respectons les lieux de vie, le travail des agriculteurs, les lieux publics, nos voisins, bref, ce n'est pas parce que nous vivons à la campagne, que tout est permis. Ce n'est pas parce que nous habitons dans un lieu rural, qu'il faut oublier les règles de base de vie en communauté.

Pharmacies de garde

Les pharmacies de garde sont affichées sur les vitrines des pharmacies des communes voisines, sur le site internet monpharmacien-idf.fr, sur l'application mobile [Mon Pharmacien](#) (Android ou Apple). Vous pouvez aussi appeler le [3237](tel:3237) ou 3237.fr.



Pollution Lumineuse

L'éclairage public tel que nous le connaissons aujourd'hui a fait son apparition sous Louis XIV, en 1667. Le premier lieutenant-général de police de Paris, Gabriel Nicolas de La Reynie, fait installer une lanterne suspendue à chaque coin et milieu de rue de la ville de Paris.

En 1830 apparaissent les premiers candélabres. C'est aux environs de 1850 que l'éclairage public commence réellement à se répandre dans tout le pays. Des candélabres sont ainsi posés dans toute la France, faisant place à une cohabitation entre l'éclairage à l'huile et l'éclairage au gaz.

De nos jours, l'excès de lumière émise par les centres urbains, les lumières intérieures et extérieures des habitations et bâtiments, la signalisation terrestre, aérienne, maritime, ainsi que l'éclairage public sont les principales sources de la pollution lumineuse. Celle-ci engendre des effets négatifs sur la faune en détruisant et morcelant l'habitat de nombreuses espèces nocturnes, accélérant ainsi la disparition des plus fragiles d'entre elles. L'éclairage public tel que nous le connaissons aujourd'hui a fait son apparition sous Louis XIV, en 1667.

Le premier lieutenant-général de police de Paris, Gabriel Nicolas de La Reynie, fait installer une lanterne suspendue à chaque coin et milieu de rue de la ville de Paris.

En 1830 apparaissent les premiers candélabres. C'est aux environs de 1850 que l'éclairage public commence réellement à se répandre dans tout le pays. Des candélabres sont ainsi posés dans toute la France, faisant place à une cohabitation entre l'éclairage à l'huile et l'éclairage au gaz.

De nos jours, l'excès de lumière émise par les centres urbains, les lumières intérieurs et extérieurs des habitations et bâtiments, la signalisation terrestre, aérienne, maritime, ainsi que l'éclairage public sont les principales sources de la pollution lumineuse. Celle-ci engendre des effets négatifs sur la faune en détruisant et morcelant l'habitat de nombreuses espèces nocturnes, accélérant ainsi la disparition des plus fragiles d'entre elles.

Bon nombre d'insectes nocturnes sont ainsi attirés par les lumières et meurent d'épuisement. Les amphibiens, quant à eux, se retrouvent aveuglés et ne peuvent plus distinguer leurs proies de leurs prédateurs. Si des oiseaux, profitent parfois de cette lumière nocturne pour accroître leur durée d'alimentation et se multiplier, comme c'est le cas pour les pigeons et les étourneaux, les oiseaux migrateurs, en revanche, ne perçoivent plus les étoiles qui les guident, dérivent de leur route et meurent d'épuisement.

Le deuxième impact de la pollution lumineuse concerne les rythmes biologiques. Une partie de ces rythmes qui contrôlent des cycles physiologiques dépendent en effet de la variation de la photopériode. En allongeant artificiellement la durée du jour, la lumière électrique altère ces cycles chez les organismes et trouble leur sommeil, leur reproduction, leur préparation aux variations de saisons, etc...

Pour toutes ces raisons et de nouveau, cette année, afin de lutter contre cette pollution, et conformément au plan d'économie d'énergie, en accord avec les orientations du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, l'éclairage public sera éteint du **15 Mai au 31 Août**.

Lors du conseil municipal du 09 juin, il a été voté qu'en dehors de ces dates, les horaires d'éteignement seront de 21h à 6h à partir du 1^{er} septembre 2023.





RECYCLERIE DU GÂTINAIS

Vente d'objets et meubles de seconde main / Friperie

Qui sommes-nous ?

La recyclerie du Gâtinais se situe dans le mouvement des ressourceries et se revendique donc du développement durable. En tant qu'association et projet du territoire, elle respecte et défend les piliers fondateurs du développement durable.

D'un point de vue social et économique la Recyclerie du Gâtinais est un **Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)** et vise donc à l'insertion socio-professionnelle en embauchant des personnes éloignées de l'emploi, promouvant ainsi la formation et le respect de la dignité et des droits de chacun, luttant contre toute forme de discrimination.

D'un point de vue écologique, l'association travaille à la **réduction des déchets et à leur réemploi**, minimisant ainsi l'enfouissement et la surproduction de biens. Elle offre aussi un nouveau modèle de consommation et intègre également une mission de sensibilisation au développement durable.

Au niveau de la gouvernance, la Recyclerie est une **association** et a donc une gestion désintéressée et démocratique. De plus, c'est un projet de développement local axé sur le territoire et ses besoins impliquant de multiples partenaires et parties prenantes.



Que fait-on ?

Accompagnement de personnes éloignées de l'emploi avec pour objectif de les aider à retrouver un emploi durable et/ou une formation (en 2022 : 83 salariés accompagnés)



- Collecte et vente d'objets, meubles et friperie de seconde main
- Vide maison sur devis
- Vente de vélo révisé et remis en état au sein de notre atelier vélo
- Valorisation d'objets et/ou de meubles
- Confection de vêtements surcyclés dans notre atelier couture
- Animations d'ateliers pour les petits et les grands
- Sensibilisation et prévention dans les écoles sur les gestes écocitoyens
- Vous pouvez déposer ou retirer vos colis dans nos deux points relais : Mondial relay et Pick up

Devenez bénévoles ! N'hésitez pas à nous contactez pour rejoindre notre équipe de bénévoles dynamiques.

Où nous trouvez ? 45 Rue de l'Essonne – 91720 PRUNAY SUR ESSONNE

Contactez-nous : 01 64 99 38 22 - contact@recyclieriedugatinais.org

Nos horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h et le samedi de 9h à 13h.

Ouverture les jours fériés : 14 juillet, 15 août, 1^{er} novembre, 11 novembre de 9h30 à 17h

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et notre site internet :

<https://recyclieriedugatinais.org/>

Nous sommes soutenus par la Communauté de Commune des 2 vallées dont les communes de Prunay sur Essonne, Boigneville, Buno-Bonnevaux et Gironville sur Essonne mais aussi par la Communauté de Commune du Val d'Essonne sans oublier :



Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur notre site internet www.prunaysuressonne.fr (onglet [vie communale](#))

Recette

Dans ce nouveau numéro, pour la deuxième fois une prunaysienne nous fait l'honneur de nous faire découvrir une de ses recettes !!

Mettre dans le bol mixeur : *Gâteau banane et noix de coco*

- 150g de farine
- 150g de sucre
- 1 sachet de levure
- 1/2 sachet de sucre vanillé
- 1/4 cuillère à café de sel
- 1 cuillère à café de bicarbonate de sodium
- 1 œuf
- 1 banane
- 50g de beurre fondu
- 70 ml de lait avec 1/4 jus de citron

Mettre dans un plat à gratin ou moule à tarte beurré et fariné.
Cuisson 30 à 40mn four 180°

Garniture :

- 75g de beurre
- 125g de sucre cassonade ou sucre roux
- environ 120g de noix de coco râpée
- 3 cuillères à soupe de crème

Faire fondre à feu très doux le beurre et la crème, ajouter cassonade, puis noix de coco afin d'obtenir un mélange épais.

Verser et étaler sur le gâteau dès qu'il sort du four.

Mettre sous le grill 5mn max, juste pour colorer.

Bon appétit !!!



Pensez-à nous envoyer vos photos de nos recettes sur la boîte mail de la mairie, elles seront diffusées dans la prochaine édition du Prunaysien

Agenda !!!

- ◆ 14 Juillet : Feu d'artifice à Boigneville
- ◆ 17 Septembre : Journée du Patrimoine à l'Eglise
- ◆ 23 Septembre : Essonne verte, Essonne propre
- ◆ 18 Novembre : Soirée beaujolais
- ◆ 17 Décembre : Noël des enfants

Surveillez vos boites aux lettres !!!



Carnet

Mariage

Toutes nos félicitations

- Mr Olivier CHAILLOUX et Mme Sandrine CUNY mariés le 10/06/2023, domicilié 2 bis rue des Bois

Naissance

Félicitations aux heureux parents

- Agathe GIPPON VEDY née le 03/03/2023, domiciliée 12 rue Georges Bercher